L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaitre son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies : dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR BOSTON.

Le beau brick **SABINA**, capitaine Winslow, ayant presque sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de bons commodes, s'adresser à bord, ou à

30 juin STETSON & AVERY.

POUR LE HAVRE.

Le brick **PHOCIDE**, capitaine Hawes, partira immédiatement, pour prendre un chargement sur le port, et peut accommoder quelques passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à

29 juin. T. NICOLET & CO.

A LOUER OU A FRETER.

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre **HENRY ECLESTON**, du port de 246 tonx., et est prêt à prendre mer; pour plus ample information, s'adresser à bord, ou à

27 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK.

La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, **WATER-WITCH**, cap. Preswick, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

THAYER, HURD & CO.

25 juin rue des Magasins.

On a besoin d'un Navire, de quelque nation qu'il soit pouvant porter 400 ou 800 barils ; il serait expédié de suite.

S'adresser à VICTOR ROUMAGE.

23 juin Rue Royale.

POUR MATAMOROS par la rivière.

La belle goëlette fine voilière **SURPRISE**, capitaine ——, pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les Magasins Blancs, ou à

22 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BRAZOS ST. JAGO.

La belle goëlette mexicaine **ALERTA**, capitaine Vanstanderin, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu; pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord ou à,

21 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.—Environ 400 de 59 balles de coton pour être embarqué sur le pont de la barque **PAYDEAT**, s'adresser à [17 juin] W. G. HEWES.

POUR BALTIMORE.—(Passage seulement.)

Le brick fin voilier chevillé en cuivre, **CHARLES**, cap. Stetson, partira dans six jours; pour passage, ayant de bons commodités, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à STETSON & AVERY.

15 juin

On a besoin pour un port de France, d'un bon Bâtiment capable de porter 1000 balles de coton, qui lui serait délivrées sous le plus bref délai.

14 juin THEODORE NICOLET & Co.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la *Nouvelle-Orléans.—Lundi*, 29 juin 1831.—Present l'hon. James Pitot.—*Henry Maupassant* contre *ses créanciers.*—Sur la lecture et l'enregistrement d'un tableau de distribution provisoire dans cette affaire, et sur motion de G. Soulié, esq., syndic des créanciers de l'insolvable, il est ordonné que les dits créanciers et tous autres y intéressés, aient à déduire et prouver, s'ils le peuvent, ce jour, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le dit tableau provisoire ne serait pas homologué et les sommes payées par le dit syndic selon qu'il y est statué.

Je certifie ce que dessus, J. OLIVÉ,

22 juin—12 Greffier-Adjoint.

COUR DE DISTRICT, *Lundi*, 20 juin 1831. Dans l'affaire de *James Armor* contre *ses créanciers.—No. 7253.*—Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics des créanciers du débiteur insolvable, et sur l'enregistrement d'un tableau de répartition amendé, dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, que les créanciers du débiteur insolvable, ainsi que tous ceux qui peuvent y être intéressés, déduisent les raisons, s'ils en ont, d'ici à mardi, 5e. jour de juillet prochain, pour les quelles ledit tableau amendé ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi.—Extrait des minutes.

22 juin—12 JNO. L. LEWIS, Greffier.

DEMANDE D'UNE BONNE.—Une famille qui part pour le Nord, désirait trouver une bonne d'enfants, blanche ou de couleur ; on donnera des gages convenables, si la personne qui se présente apporte de bons renseignemens. S'adresser immédiatement à

23 juin J. W. ZACHARIE & CO.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par

22 juin.] THEODORE NICOLET & CO.

PLOMB EN SAUMON, à vendre par

22 juin. J. MAGER.

VIN de Marseille, Vin Muscat, en barils, et quelques barriques vieux Vin de Saint-Vincent, qualité supérieure, à vendre par

AMBROISE LANFEAR,

21 juin rue St. Louis, No. 78.

PORC & BŒUF—Porc Mess, prime, et têtes de cochon, bœuf prime do. Mess, en demi baril, à vendre par

21 juin STETSON & AVERY.

15 BARILS Huile de lin, en débarquement et à vendre par

21 juin STETSON & AVERY.

MUSIQUE.—Marches composées pour le forté-piano, à vendre rue de Chartres, No. 113,

La Marche du Montagnard,

Celles de Bonaparte, du colonel Beverly Daniels, du *Prince Cobourg*,

La Marche favorite de la Cataracte du Gange,

Le *Gray's Kent bugh* de Washington,

Deux Marches *impériales*, allemandes;

La Marche du *Rail-Road*,

Une Marche prussienne,

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

La Marche du général Bolivar,

La Marche de Johnson,

Un Pas redouble,

Le Chant nocturne du Midlothian,

La Marche lente du capitaine Jas. Page,

La Marche des Gardes suisses.

14 juin E. JOHNS & Co.

40,000 TUILES à crochet, de première qualité, en débarquement du navire Olympia, à vendre par

13 juin Hy. PERRET & CHARBONNET.

VENTES PAR LE MARSHAL.

A. B. Leary contre *James Lambert.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 11 juillet, au Principal, à 5 heures, une copie de l'Encyclopédie Britannique, relicé en toile de Russie, en 20 volumes complets.

2 juillet. L. DAUNOY, marshal.

Justin Duprat vs. P. Lebert.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 5 juillet prochain, à 5 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, une pendule et une glace, saisies dans l'affaire ci-dessus.

25 juin L. DAUNOY, Marshal.

F. & H. Schroder *vs* John Obrien, R. Furyason *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, mardi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une table, un bois de lit, deux écrous à tabac et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

21 juin. L. DAUNOY, marshal.

James Colegham *vs.* M. Ketchum.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, j'exposerai en vente, mardi 5 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une armoire et une bibliothèque, saisies dans l'affaire ci-dessus.

21 juin. L. DAUNOY, marshal

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Cour de Cité de la Nlle. Orleans, j'exposerai en vente samedi 9 juillet, à midi, au Café de la Bourse de Hewlett, un certain Lot de Terre situé à l'encoignure des rues St.-Philippe et Villeré, faubourg Tremé. Le dit terrain mesure 33 pieds 6 pouces à la rue St. Philippe, sur 93 pieds 7 pouces à la rue Villeré, mesure française ; saisie à la poursuite de R. Townsend. L. DAUNOY,

8 juin marshal.

EN débarquement du navire de Wm Clinton et du brick Ella, et à vendre par les soussignés:

500 rames papier à enveloppe.
300 do. do. Post.
200 do. do. Cap.
50 barils bière (ale) de Mounsey.
100 caisses tabac à chiquer.
25 fréquins beurre supérieur de Goshen.
10 pipes eau-de-vie première preuve.
25 bls. do. 4me. preuve.

THOMPSON & GRANT.

30 juin Rue de la Levée, No. 39.

CHARRETTES, Drays, Roues de charrette à bœuf et des Brouettes, à vendre par

30 juin. SAM. C. BELL

HUILE et peaux d'ours. 8 barils huile d'ours ; 83 peaux d'ours, reçus par le bateau à vapeur *Saratoga et à vendre par*

P. M. TOURNÉ,

28 juin rue de la Nouvelle-Levée, no. 15.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—216 rouleaux cordes d'emballage, 127 pièces Toile d'emballage, en débarquement du bateau-à-vapeur Louisiana et à vendre par

P. M. TOURNÉ,

28 juin No. 15, Nouvelle-Levée.

SEL. *Peaux sèches et vieux cuivre.*—1100 boisseaux sel de l'Ile de Mer; 350 peaux sèches du Sud du Mexique; 600 livres vieux cuivre; 111 plomb espagnol, en saumons, ayant droit au drawback, à vendre par

27 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

VIN ORDINAIRE à vendre 300 barils, vin rouge de Bordeaux, de toutes qualités; 20 pièces vin blanc, haut Sauternes; 500 caisses vin blanc et rouge; 400 paniers et demi paniers huile d'olive, chariée au charbon; 150 demi-pièces excellent vinaigre de vin blanc; 500 caisses liqueurs fines, convenables pour les marches espagnols; 400 paniers anisette; 1500 grandes dames-jeannes françaises; bouchons pour bouteilles et dames-jeannes; fil à voile par pelottes de 1 et 20 à la livre par petites balles; Lignes assorties pour pêche et guides dito; 1 caisse linon en fil pour moustiquaire; 1 dito dentelles, voiles, châles et robes, brodes; 10 balles brin pour moustiquaire. 25 juin.

SUPPLEMENT DE

Chapeaux, Souliers, Escarpins et Pantoufles.

RUE DE LA LEVEE, NO. 86.

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Louisiana et Russell, un assortiment complet de beaux chapeaux, souliers, escarpins et pantoufles, objets bien conditionnés, ayant été commandés par lui, pour l'usage de ses pratiques de cette ville.

25 juin MALCOM McCALLUM.

SUCRE de première qualité—220 boucauts sucre, première qualité, à vendre par

25 juin. SAM. C. BELL.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier: il se chargera de la vente des *propriétés bâtieres et des esclaves* ; et aussi de procurer de l'argent sur des billets où des hypothèques. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.

G. MORTIMER,

Rue Philippa, entre Poydras et Hevia, no. 158.

N. B. Toute traduction dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être faite à son bureau, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la rectification des livres du commerce, qu'on pourrait lui confier, etc. 25 juin

A VENDRE—60 tierçons vin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux.

21 juin T. NICOLET & CO.

AVENDRE

A DES PRIX MODERÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à Jh. Pellerin fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor-dest du canal Carondelet : ou à P. Poursine, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

NOUVEL assortiment de *LIVRES*, reçu récemment par E. Johns & Co., rue de Chartres, No. 113.

Procès des ministres de Charles X en 2 vol.

Causes secrètes de la conjuration royale et ministerielle.

Histoire de la guerre d'Alger.

Evènemens de Bruxelles.

Les crimes des reines de France.

Histoire du voyage de Charles X et de sa famille.

L'insurrection, poëme par Barthélemy & Méry.

Histoire scandaleuse, politique, anecdotique, et bigote de Charles X.

Chemise de femme.

Code de mœurs. 23 juin

MAISON D'EDUCATION.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira le 1er. juillet prochain, une Maison d'Education, sous le titre de **PENSIONNAT LOUISIANAIS**, dans la maison ci-devant occupée par M. *Wm. Nott*, à l'extrémité du faubourg Marigny.

L'administration intérieure et les études, dans cette institution, seront conduites aux personnes qui étaient employées au *Collège Louisianais*, dirigé dernièrement par le soussigné. Ce nouvel établissement sera conduit d'après les mêmes principes que l'ancien. Le prospectus est déposé chez MM. *Boimare, Jourdan, Dufour & Debois*, où il sera donné, aux personnes qui le désireront, de plus amples renseignemens.

21 juin—10 CIL. CUVELLIER.

MAGASIN DE VOITURES.

RUE DE LA DOUANE, N°. 14.

LE soussigné vient de recevoir par le navire *Océana*, une barouche légère, portée sur des ressorts en C, pour un ou deux chevaux ; un tilbury monté sur trois ressorts en berceau, avec une impériale soutenue par des S à ressorts ; cet objet convient à un médecin. Aussi : un désobligeant très léger ; voitures de toutes sortes &c. Ces objets seront vendus à bon marché, pour du comptant ou du papier sur la ville. [17 juin] M. WALTON.

Glaces et Sorbets.

LE soussigné informe respectueusement le public et ses amis, qu'il a ouvert une **GLACIERE**, *rue de Chartres*, No. 19, où on trouvera tous les soirs, depuis 5 heures jusqu'à 10, toutes sortes de rafraichissements. Le prix des glaces et d'un *escalin*.

Il saisit cette occasion pour annoncer que son fond de Confiseur-Liqueuriste est à vendre, ainsi, que deux ouvriers *parfaits en ce genre* ; son état constamment maladif ne lui permettant plus de continuer une profession qui demande une assiduité constante.

Il prévient MM. les négociants de cette ville qui reçoivent des ordres de la campagne pour des achats de liqueurs, confitures et autres objets de ce genre, et qui ont coutume de s'approvisionner chez lui, et particulièrement les habitants de la campagne qui envoient directement leurs ordres au soussigné, que son seul entrepôt est toujours rue de Chartres, No. 19, où il tient constamment un grand assortiment de marchandises de son état à un prix qui mettra les détaillants à même de faire un bénéfice raisonnable.

A LACOUTURE.

21 juin—30 Rue de Chartres.

CIGARRES de la Havane.—10 milliers de Cigarres de la Havane, en caisses, demi-caisse, et quarts de caisse, parmi lesquels il s'en trouve de fort beaux.

RUM de la Jamaïque, 5me. preuve, récemment reçu et à vendre par

13 juin J. W. ZACHARIE & Co.

VIN DE MARSEILLE, à vendre par

13 juin J. MAGER.

CAFÉ DE LA HAVANE, à vendre par

[25 juin] J. MAGER.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par

Hy. PERRET & CHARBONNET.

11 juin

BEAUX BILLARDS—2 superbes billards complets, à vendre à des prix et conditions avantageux. S'adresser rue Royale, do. 192. 14 juin.

EN débarquement du bateau-à-vapeur Lady Franklin, 72 tierçons jambons couverts, à l'usage des familles, et 15 barils de graisse, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

CIGARES DE LA HAVANE.—Reçu récemment 286 quarts de caisse, cigares de la Havane, à vendre par

10 juin. S. C. BELL.

EN déchargement du navire Union, venant du Havre, 25 caisses Vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par

10 juin. SAM. C. BELL.

SUCRE—En débarquement du bateau à vapeur Columbia, 30 boucauts Sucre, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JOSEPH CH. SPRENGER a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son magasin de l'encoignure des rues Royale et Bienville, à la rue de Chartres, No. 37.

9 juin

VIN DE MALAGA ET FRUITS.—William G. Hewes, rue du Camp, No. 9, offre à vendre la cargaison du brick Hope, capitaine Loring, venant directement de Malaga, et consistant en :

350 caisses raisin en grapes, 200 dito muscat d'Alex, 200 dito dito en grains, 30 dito limons, 350 dito limons, 350 barillets vin sec, 100 demi dito dito, 200 quarts dito, 400 barillets vin doux, 100 demi dito dito, 400 quarts dito dito ; 1 pulverisseur en couleurs.

Le tout en bon état, et ayant droit à la remise des droits. 9 juin

HABILLEMENS A LA MODE!!! WILLIAM C. NORRIS & Co., rue de Chartres No. 38, ont reçu par les derniers arrivages, un nouvel approvisionnement d'Habillemens d'été, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup faits dans le dernier genre

8 juin

VIEUX WHISKY DE MONONGAHELA.

75 barils vieux Whisky de Monongahela, de choix, en débarquement du bateau à vapeur Peruvian, de Pittsburg, et à vendre au no. 39, rue de la Levée.

7 juin. THOMSON & GRANT.

GENIEVRE SUPERIEUR DE CAMPBELL.

100 Barils Genièvre en débarquement du brick Hudson, venant de Baltimore, et à vendre au No. 39, rue de la Levée, par

7 juin. THOMSON & GRANT.

AVIS.—Attendu que M. Alfred Penn, peseur juré, s'est adressé *à moi pour obtenir* l'annulation d'un effet de deux mille piastres, souscrit par lui, comme principal, conjointement avec Samuel Elkins, sa caution, le 4 août 1829; Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles le dit effet ne serait pas cancellé, raillé et annulé, comme aussi l'hypothèque qui en résulte.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nelle.-Orléans, le 27 mai 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN, Gouverneur.

Par le gouverneur,

GEORGE A. WAGGAMAN, secrétaire d'Etat.

6 juin—20

CONSEIL-DE VILLE DE LA NELLE. ORLÉANS.

SÉANCE DU 31 DÉCEMBRE 1830.

Extrait de

l'Ordonnance supplementaire aux ordonnances pour régler la collecte des droits sur les charrettes, voitures, drays, transports &c. &c.

Le Conseil arrête ce qui suit.

Art. 5ème. Tout charretier, drayman ou autre conducteur qui sera coupable de faire courir son cheval ou ses chevaux, mule ou mules, à traver les rues ou autre voie publique, ou de rouler à vide plus vite qu'au petit trot, ou chargé plus vite qu'au pas, ou qui en tournant une encoignure irait plus vite qu'au pas, sera pour la première fois sujet à payer une amende depuis dix piastres jusqu'à vingt-cinq piastres, et en cas de récidive il perdra sa licence et paiera en outre l'amende ci-dessus spécifiée, si c'est un esclave il recevra par chaque contravention depuis dix jusqu'à vingt coups de fouet à la geole de police, à moins que son maître ne préfère payer l'amende susdite.

Art. 6ème. Tout dray, charrette ou transport quelconque devra être pourvu de deux numéros, dont un sera placé sur chacun de ses côtés dans l'endroit le plus apparent, de manière que l'on puisse reconnaître le numéro sans faire arrêter le dit dray, transport &c., sous peine d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres.

20 juin—3.

VENTE D'HABITATION.

PAROISSE St. JEAN BAPTISTE.

SUCCESSION DE G. MARIGNY.

LUNDI, 23 Juillet prochain, il sera vendu en bloc par l'honorable Térence Leblanc, Juge de la paroisse St. Jean Baptiste, sur les lieux et à 10 heures précises du matin.

UNE HABITATION établie en Sucrerie, sise dans la dite paroisse, rive gauche du fleuve, ayant sept arpens et demi de face *ou environ*, sur une profondeur de quarante arpens, ouvrant de dix-sept degrés et demi, ou environ, avec les droits à la double concession, tels qu'ils se poursuivent et comportent, le vendeur entend expressément ne donner aucune garantie relativement à iceux——La dite habitation est bornée du côté d'en haut par l'habitation de Mr. Antoine Vickner, et du côté d'en bas par celle de Messrs. Etienne Marine & Charles Alceste Reine, avec tous les droits, privilèges, demandes et avantages quelconques appartenant à la dite terre, tel que le tout se poursuit et comporte. La dite habitation est vendue conformément aux titre et acte de vente passés à M. Gustave Marigny pardevant le Juge de la paroisse St. Jean Baptiste, en date du dix février mil huit cent vingt neuf, et conformément aussi au plan figuratif de la dite habitation levé par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat de la Louisiane.

Il y a une superbe batture en face de la dite habitation.

Il y a aussi sur la dite habitation, en bon état, une maison principale, cuisine, hôpital, magasin à vivres, cases à nègres, une sucrerie avec la machine à vapeur, une purgerie et la récolte sur pied telle qu'elle se comporte.

CINQUANTE-SEPT ESCLAVES.

SAVOIR: Isaac, Sundy, Winston affligé d'une hernie, Lunum, James Swan, Henry Hill, Henry Gane, Jacob, Drury William, Gen. Stephen, Spencer, Wilson, Davis, Isaac, Abraham Putman, Thomas, Rerry, Right, Perry, Stephen, Frederic, Cyrus, Harden, Moses, Ephram, Rimes, Henry, Jack, George, Geffry, Melly, Delay, Melly Christine, Anna, Mary et sa fille Pauline, Anna, Fravins, Marra et son enfant, Louis, Charlotte et son enfant Diana, Sarah, Agar, Rachel, Cheny.

PLUS:

Sept chevaux de tire.
Dix mulets de tire.
Seize pairs de bœufs de tire.
Quatre charettes à cheval avec leurs harnais.
Dix-huit charrues et harras.
Vingt-cinq haches.
Quarante pioches.
Une caisse contenant des outils de force et de charpentier.

Il y a sur l'habitation une maison où demeurait Mme Veuve Trouard la mère, laquelle lui appartient et ne fait pas partie de l'habitation.

TERMES & CONDITIONS.

Sept mille piastres comptant; onze mille payables en Mars 1832, pour satisfaire la dette de Mr. Seghers avec intérêt et hypothèque sur la terre; sept mille en mars 1833, pour payer le billet de M. Gustave Marigny, endossé par Prosper Marigny, avec hypothèque spéciale sur la dite terre; sept mille piastres à l'Association Consolidée, avec hypothèque spéciale payables au 19 mai prochain, avec le droit de prolonger le paiement pendant 1, 2, et 3 ans, à dater du dit 19 mai 1832, en payant à la dite époque, et annuellement par la suite la somme de 4000 piastres avec intérêt sur la balance due.

La balance du prix d'achât en paiemens égaux à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction, et avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

22 juin—4Tjos.

TRAITES SUR PARIS directement ou sur le Havre, payables dans Paris, à vendre par

F. PERRET,

6 juin. rue Toulouse, no. 60.

VIN DOUX DE MALAGA.

180 barillets de 9 gallons Vin de Malaga doux, d'une qualité supérieure, en débarquement du navire Cacavan, venant directement de Malaga, à vendre par

P. M. TOURNÉ,

4 juin rue de la Levée, no. 1

EN DEBARQUEMENT & A VENDRE PAR

100 caisses Harengs fumés,
100 caisses Blanc de baleine,
200 do. Cirre, première qualité,
50 barils Vin de Malaga,
50 caisses Tabac de Richmond (16 à la liv.)
50 barils Bordeaux, à vendre par

THOMPSON & GRANT,

1 juin. rue de la Levée, no.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsapareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tilleuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeriane, do. gentiane, tamis à tamisour assortis, fourneaux à réverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.

Encoignure des rues Dumaine et Condé.

10 juin.

Reçu par les derniers arrivages de Paris, New-York et Philadelphie, un assortiment de drogues, medecines et préparations chimiques, très-fraiches, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants :

Chlorure concentrée de sodium de chaux, de Labarraque, bouchée en verres. Extrait de Copahu concentré, de Peltier ; Sulfate de Kinine ; Acetate et Sulfate de Morphine; Emetine ; Stricknine ; Acide prussique ; Pâte pectorale de Regnault ; Camphre ; Cantharides; Calomelas ; Ipecac; Jalap ; Rhubarbe de Russie, qualité supérieure ; Magnésie calcinée de Henri, en fioles bouchées et de cristal ; Moutarde blanche et noire ; Canelle de Ceylan ; Huile de roses ; Bergamote et Limon.

F. P. DUCONGÉ,

9 juin rues de Chartres et Conti.

EAU DE LA FLORIDE,

De Laroque, très-estimée.

Cette excellente composition, reçue dernièrement de Baltimore, est en vente à la pharmacie du soussigné, en grandes et petites bouteilles.

F. P. DUCONGÉ, Agent,

9 juin rues Chartres et Conti

$5 DE RECOMPENSE.

Partie maronne depuis environ deux mois, la négresse américaine nommée **GRACE** ou **GRESSY**, âgée d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, (mesure américaine,) parlant anglais, et français, ayant une cicatrice derrière le cou, une autre à l'oreille droite et une difformité à l'ongle du pouce de la main droite. La susdite récompense sera donnée à la personne qui l'amènera au bureau de cette feuille, ou la logera à la geole; et en outre, on accordera une récompense de $5 à quiconque pourrait donner quelques renseignemens sur la personne qui a débauché la dite négresse. 28 mai—☞

FARINE—1200 barils farine de Cincinnati en débarquement du bateau à vapeur Cincinnatian, que l'on vendra à des conditions raisonnables, si on les prend sur la Levée, s'adresser à bord, ou à

31 mai STETSON & AVERY.

RICE—100 tierces fresh Rice, for sale by

may 30 STETSON & AVERY.

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

Morceaux pour quatre mains,
Pieu dolci i placide,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitié,
The Hunter's Chorucs, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois-Grâces, Sul margen d'un rio,
Jackson's Duett, &c.

E. JOHNS & Co.

1er. juin rue de Chartres, no. 113.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de presenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignages en approbation de sa dexterité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grands soulagemens de la dexterité et des bons soins du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NEUKERSE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.

31 mai ☞

CAFÉ & SUCRE.—489 sacs café de la Havane, et 3,900 cigarres première qualité, déchargement du brick espagnol Ysabel y Juan, et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

28 mai

FARINE ET JAMBON.—250 barils Farine de Cincinnati, Jambon, plats-côtes et épaules, en barriques, à vendre par

27 mai. STETSON & AVERY.

RIZ—31 tierçons Riz, reçu récemment et à vendre par

26 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

WM. G. HEWES, *rue du Camp*, No. 9, offre à vendre 185 quarts de bique, vin de Malaga, ayant droit au *drawback* : 100 bouteilles riz, en la fin de première qualité ; 30 sacs pimento ; 79 barillets gingembre ; 2000 caisses savon ; 100 caisses chandelles de suif ; 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux ; 300 caisses harengs ; 70 barillets tabac préparé ; 100 barillets clous coupés ; plusieurs caisses quincaillerie, 50 bouteilles ; charrettes et drays ; 12 cartons chapeaux de carton, 500 livres gomme Lybia, 200 pièces toile à voile, de coton ; 150 pièces toile à voile de Russie ; 5 caisses demi-bas, 3 balles mouchoirs Madras ; 1000 rames papier enveloppe, &c. 21 mai.

AUX HABITANTS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau à vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Shocker, de Terrenace ; ces articles faits à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, formant un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamètre ;

Moulins à sucre, perpendiculaires, 24 sur 24
" " 28 sur 36
" " 30 sur 36
" horizontaux 24 sur 48
" " 26 sur 44

charriots à porter les cannes, grilages en fer pour les fourneaux, bordes de fourneau, &c. Ces articles se vendent à des prix raisonnables.

W. M. STEWART,

23 mai. rue Conti, no. 28

REMEDE du Dr. Leroy guérit vite et radicalement les Dartres, 81 la bouteille. Vomi Purgatif 50 cents la douzaine, à vendre à la pharmacie du soussigné,

F. P. DUCONGÉ,

21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN débarquement du navire Alabama, 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par

21 mai S. C. BELL.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé ; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Conde : elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses ; ce terrain est situé rue Conde, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Paput. 18 avril—☞

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces: reçues de France, comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous *durs de Hollande*, aubergines violettes, carottes rouges longues, dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues *roses*, *épinards*, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets ; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc.—6m.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapollo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et efficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.

19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que *mon jeune* nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui

de substituer une foule de [illegible] donne l'apparence de ce remède, que [illegible] des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différens.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette: d'autres ont public à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris,

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses *bienfaits*.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter*, à vendre en gros et en